



Compte-rendu CHS-CT exceptionnel du 2 février 2015

A la demande des organisations syndicales, le CHSCT s'est réuni en séance plénière suite aux récents suicides de deux de nos collègues.

Outre les enquêtes en cours sur la tentative dans une trésorerie SPL et le suicide et la tentative de suicide dans un SIE, vos représentants syndicaux ont demandé l'ouverture d'une enquête sur l'organisation du travail au service des Domaines et sur les deux brigades de vérification de Valenciennes, suite aux malheureux événements récents.

Les enquêtes du CHSCT ne sont ni des enquêtes administratives ni des enquêtes de police. Elles suivent minutieusement le guide méthodologique et ont pour objet de rassembler les données relatives aux conditions de travail (Tableau de bord de Veille Sociale, demande de mutation en cours, turn-over, organigramme fonctionnel, données de carrière de l'agent). Elles visent à apporter des préconisations pour améliorer la prévention des risques psycho-sociaux que peuvent subir les collègues quel que soit leur grade, améliorer les conditions de travail au sein des unités et ainsi prévenir tout risque pour le personnel encore en poste.

Parallèlement, devant la recrudescence des signes de souffrances, particulièrement à la DRFIP, les Organisations syndicales ont voté à l'unanimité la conduite d'une expertise par un cabinet privé agréé par le ministère du travail dans divers postes au sein de la DRFIP Nord. Cette expertise sera prise en charge par la Direction Régionale des Finances publiques. Les OS siégeant en CHSCT sont maintenant dans l'attente de la réponse de la DRFIP.

Nous vous rappelons l'importance de ne pas rester isolé et de ne pas attendre pour prendre l'attache du médecin de prévention en cas de difficultés. A toutes fins utiles, vous pouvez contacter la psychologue d'action sociale qui assure, sur les crédits du Budget d'Initiative Local (BIL) du Comité Départemental d'Action Sociale (CDAS), des permanences en tant que psychologue indépendante. Ces professionnels sont tenus au secret professionnel, les collègues ne doivent donc pas hésiter à les consulter en cas de besoin.

Les militants syndicaux sont également disponibles et présents aux côtés de collègues pour les épauler face aux difficultés professionnelles.

La délégation FO FINANCES

Olivier HUART- Sophie NOEL-Bruno DEPRESZ-Mathieu SILBERMANN

Section locale Force Ouvrière Finances : DRFIP du NORD 59000 LILLE

☎ : 03.20.62.42.82 ✉ : fo.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr

🌐 Site web départemental FO DGFIP59 : www.fo-dgfip-sd.fr/059/